



Information sur l'eau potable

Conformément à l'ordonnance sur les denrées alimentaires la Commune informe la population que les analyses effectuées régulièrement dans la localité concernant la qualité de l'eau du réseau confirment que celle-ci est potable.

Qualité hygiénique	les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.
Qualité chimique	dureté de l'eau 32 f° → eau dure nitrates 15 mg/l Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg nitrates par litre pour l'eau potable. La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires
Origine de l'eau	46 % de l'eau potable provient des sources du Mennelet 8,5 % de l'eau potable provient des nappes de Champs-Fallat livrée par le réseau A16 45,5 % de l'eau potable provient des sources du Betteraz et de l'Ante livrée par la commune de Porrentruy
Traitement de l'eau	eau de source du Mennelet : désinfection par UV eau de Champs-Fallat : désinfection par chloration eau commune de Porrentruy : ozonation /charbon actif puis protection du réseau par ajout de chloration
Autres informations	les résultats détaillés des analyses bactériologiques et chimiques sont à votre disposition au bureau communal



Pour des informations complémentaires vous pouvez vous adresser à **l'entreprise du Gaz, M. François Hernandez, Fontainier, 079 / 481 95 70 – 032/465 96 20 – courriel : f.hernandez@gazsa.ch**

Le conseil communal